

8  
8

PREMIER

RAPPORT ANNUEL

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'YAMASKA

POUR 1858.

APPROUVÉ ET ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE TENUE À ST. AIMÉ, LE  
2 FÉVRIER, 1859.

---

MONTREAL:  
DES PRESSES À VAPEUR DE JOHN LOVELL,  
RUE ST. NICOLAS.  
1859.

BUREAU DES DIRECTEURS DE 1858.

J. S. C. WURTELE, de St. David, *Président.*

TIMOTHÉE BRODEUR, de St. Hugues, *Vice-Président.*

*Directeurs.*

CHARLES BLAIN, de St. Hugues.  
GASPARD T. PELTIER, de St. Guillaume.  
OVIDE J. PARADIS, de St. Michel d'Yamaska.  
G. AIMÉ MASSUE, de St. Aimé.  
R. L. HAYDEN, de Sorel.  
JOSEPH DANSEREAU, de Verchères.  
AUGUSTIN CANTIN, de Montréal.

BUREAU DES DIRECTEURS POUR 1859.

J. S. C. WURTELE, de St. David, *Président.*

TIMOTHÉE BRODEUR, de St. Hugues, *Vice-Président.*

*Directeurs.*

CHARLES BLAIN, de St. Hugues.  
GASPARD T. PELTIER, de St. Guillaume.  
OVIDE J. PARADIS, de St. Michel d'Yamaska.  
G. AIMÉ MASSUE, de St. Aimé.  
JOSEPH DANSEREAU, de Verchères.  
F. X. COLLETTE, de Verchères.  
LOUIS H. MASSUE, de Varennes.

AUDITEURS POUR 1859.

J. OLIVIER ARCAND, de St. Michel d'Yamaska.

DAVID S. RAMSAY, de St. Hugues.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

JEAN-BAPTISTE COMMEAULT, N.P. :—Bureau à la Rivière David.

*Aux Action*

MESSIEURS,

La première  
maintenant é  
d'hui de char  
compte de le

La compag  
société signé  
Les directer  
d'obtenir l'inc  
ponsabilité pe  
valeur et facilit  
ils ont donc d  
ce but ; un pr  
société, a été  
passé et sancti

Les frais de  
somme de \$23

Les directeur  
mis à l'œuvre  
Ils ont fait un m  
tion d'une coque  
7 pieds de haut

# RAPPORT.

---

*Aux Actionnaires de la Compagnie de Navigation d'Yamaska.*

MESSIEURS,

La première année depuis la formation de la compagnie étant maintenant écoulee, il ne reste plus aux directeurs sortant aujourd'hui de charge qu'un devoir à remplir ; c'est celui de vous rendre compte de leur administration.

## *Organisation et Incorporation.*

La compagnie a été régulièrement organisée, et un acte de société signé le 28 janvier 1858.

Les directeurs ont cru que c'était de la plus haute importance d'obtenir l'incorporation de la compagnie, afin de limiter la responsabilité personnelle des actionnaires, et par là augmenter la valeur et faciliter le transport des actions. Le 5 février dernier, ils ont donc décidé de faire une application à la Législature dans ce but ; un projet de bill, basé sur les articles de votre acte de société, a été préparé et soumis, et un acte d'incorporation a été passé et sanctionné le 24 juillet dernier.

Les frais de l'organisation et de l'incorporation se montent à la somme de \$237-30.

## *Construction.*

Les directeurs, immédiatement après leur nomination, se sont mis à l'œuvre pour faire construire le bateau-à-vapeur projeté. Ils ont fait un marché avec M. Augustin Cantin pour la construction d'une coque de 135 pieds de longueur, 24 pieds de largeur, et 7 pieds de hauteur de cale, avec convention et garantie que la

moyenne du tirant d'eau ne dépasserait pas trois pieds, avec l'eau dans la chaudière et quinze cordes de bois à bord. Ils ont acheté le vapeur "Verchères," afin d'acquérir son engin et sa chaudière pour la construction du "Yamaska," avec convention et garantie que l'engin mouverait le nouveau bateau-à-vapeur au moins dix milles à l'heure. Et ils ont décidé que la menuiserie et les autres ouvrages pour finir et compléter le bateau-à-vapeur seraient faits par la compagnie elle-même, sous la direction du Capitaine Louis Adélarde Senécal.

Le temps depuis l'organisation de la compagnie jusqu'à l'ouverture de la navigation était bien court pour la construction d'un bateau-à-vapeur, mais grâce au zèle et à l'activité du Capitaine Senécal, le "Yamaska" a été lancé le 29 avril dernier, est sorti du bassin de M. Cantin le 4 mai suivant, et a fait son voyage d'essai le même jour.

Après avoir été complètement achevé, le "Yamaska" a été soigneusement examiné par MM. Wurtele et Brodeur, qui avaient été nommés, avec M. Massue, pour le recevoir; et tous les ouvrages ont été trouvés bien faits et conformes aux marchés et aux instructions donnés à l'agent. Le bateau-à-vapeur tirait lors de cet examen deux pieds huit pouces d'eau, avec l'eau dans sa chaudière et quinze cordes de bois d'épinette rouge à bord, et après quinze voyages entre St. Aimé et Montréal il a été constaté qu'il parcourait en moyenne entre onze et douze milles à l'heure. Toutes les garanties stipulées ayant été pleinement accomplies, le "Yamaska" a été reçu le 26 juin dernier.

Les agrais, appareils et ameublement du "Verchères" ont été achetés avec le bâtiment, et ont été employés pour gréer et ameubler en partie le "Yamaska."

Le coût du "Yamaska" se monte à la somme de \$15,460.12, dont voici le détail: —

Pour le contrat avec A. Cantin pour la coque.....	\$4000.00
Pour l'achat du "Verchères" .....	4400.00
Pour le compte de boutique et du chantier de A. Cantin.....	2200.00
Pour la menuiserie, grément, etc., sous la direction de L. A. Senécal.....	3879.32
Pour peintures, huile, etc., chez Lymans, Savage et Cie.....	303.44
Pour peintures, etc., chez A. Ramsay et Cie.....	42.67

Pour ferron  
Pour salaire  
Pour escom  
Peuple,

For  
Dont il faut  
chères,

Ce qui laisse  
de.....

Le coût d  
fait de \$3,  
l'économie d  
augmentation  
dans l'organ  
rations que  
struction et l  
ouvrages n'o  
nier, ce qui  
comprendra  
à un prix plus  
été faits avec  
vailler souve  
espace de ten

La valeur d  
à la somme d

Par l'acte  
lière de navig  
Yamaska, et  
Laurent. Les  
David, Yam  
Boucherville  
Yamaska ne s  
les hautes eau  
St. Hugues; et  
à Longueuil.

Pour ferronnerie, etc., chez Ferrier et Cie.....	206-27
Pour salaires des officiers de la compagnie.....	435-00
Pour escompte payé sur argent emprunté de la Banque du Peuple, etc.....	252-42
Formant une somme totale de.....	\$15,719-12
Dont il faut déduire le produit de la vieille coque du "Ver- chères," vendue à George Hunt.....	250-00
Ce qui laisse le coût du vapeur "Yamaska" à la dite somme de.....	\$15,469-12

Le coût du "Yamaska" excède donc l'estimé qui en avait été fait de \$3,269-12. La construction a été conduite avec toute l'économie compatible avec les intérêts de la compagnie, et cette augmentation a été causée en partie par le retard qui a eu lieu dans l'organisation de la compagnie, et en partie par les améliorations que les directeurs ont fait faire à l'engin, et dans la construction et l'ameublement du bateau. Par suite de ce retard, les ouvrages n'ont pu être commencés avant le premier de mars dernier, ce qui ne donnait que deux mois pour les compléter. On comprendra donc facilement qu'il a fallu faire faire plusieurs choses à un prix plus élevé qu'elles auraient coûté si les ouvrages eussent été faits avec moins de précipitation, et qu'il a fallu même travailler souvent de nuit pour compléter le bâtiment dans un si court espace de temps.

La valeur du "Yamaska," tel qu'il est aujourd'hui, est estimée à la somme de \$16,000.

#### Quais.

Par l'acte de société, la compagnie doit tenir une ligne régulière de navigation à la vapeur entre St. Hugues sur la rivière Yamaska, et Montréal, en passant par la côte au sud du St. Laurent. Les ports intermédiaires sont ceux de St. Aimé, St. David, Yamaska, Sorel, Contrecoeur, Verchères, Varennes, Boucherville et Longueuil. Tant que la navigation de la rivière Yamaska ne sera pas améliorée, il sera impossible, excepté dans les hautes eaux du printemps et de l'automne, de se rendre à St. Hugues; et il a été décidé de ne pas arrêter à Contrecoeur et à Longueuil.

A Sorel, à Varennes et à Boucherville, où il y a des quais permanents, les directeurs ont loué des quais pour l'usage de la compagnie pendant la saison écoulée, et ils devront continuer à le faire à l'avenir. A Verchères ils ont acheté les matériaux du quai et le bac y attaché pour la somme de \$180·00, et ont loué la place du quai. A St. David ils ont fait construire, avec une dépense de \$80·50, un petit hangard et un quai sur un terrain qu'ils ont loué. Les terrains dans les deux derniers endroits sont loués pour plusieurs années. A St. Aimé et à Yamaska, MM. Massue, Paradis et Labbé ont généreusement fourni gratuitement des quais à la compagnie. Les loyers des quais et des terrains occupés par la compagnie forment partie, et sont compris dans les dépenses courantes de l'année écoulée.

*Opération de l'année écoulée.*

Le "Yamaska" a commencé ses trajets réguliers le 10 mai dernier, et a fait pendant la saison 55 voyages entre St. Aimé (ou Yamaska) et Montréal, 3 voyages à la fin de novembre et au commencement de décembre entre Sorel et Montréal, et neuf voyages de plaisir. Pendant environ six semaines il n'a pas pu se rendre plus loin, dans la rivière Yamaska, qu'à St. Michel, à cause des eaux basses.

Le 14 novembre dernier, (en revenant d'un voyage extraordinaire à Contrecoeur, qui avait été entrepris le samedi, après son arrivée à St. Aimé,) le "Yamaska" a été malheureusement échoué sur l'Isle de Rouche, vis-à-vis l'entrée du Chenal du Moine, et y est resté pendant neuf jours. C'est avec plaisir que les directeurs reconnaissent ici que cet accident est arrivé sans qu'il y est de la faute d'aucun des officiers du bateau-à-vapeur, et que tout l'équipage a travaillé avec le plus grand zèle pour le déchoeur. Pendant le tems que le "Yamaska" a été échoué, la compagnie a fait faire un voyage entre Sorel et Montréal par le vapeur "British America," et un autre par le vapeur "Terrebonne," afin de n'interrompre le moins possible la régularité du service; et par ce moyen il n'y a eu qu'un seul voyage de perdu entre ces deux ports. Le voyage perdu était celui du 15 et 16 novembre dernier, et il l'a aussi été pour la rivière Yamaska, qui n'a été

barrée que le  
été perdu, ca  
une recette  
"Yamaska"  
pour y transp  
dont un gran  
voyer cherch  
Les recette  
somme de \$  
qui laisse un  
Les dépen

Pour dépe  
Pour bois  
Pour sala  
Et pour le

Formant l

Les détails  
ment et soign  
bord.

Le Yamask  
compagnie à  
domage pend  
l'échouement,  
il a été lanc

L'état des a  
\$1513·02, les  
cent sur le cap  
Le dividende s  
par conséquen  
les comptes de

*Rivière*

La compagn  
construire un p  
fleuve St. Lau

barrée que le 17 du même mois. Il est à regretter que ce voyage ait été perdu, car, à en juger d'après le voyage précédent, qui a donné une recette de \$350-00, il aurait été très profitable. Le "Yamaska" aurait pu aussi faire deux voyages au Chenal du Moine pour y transporter les effets des marchands de la rivière Yamaska, dont un grand nombre, par suite de l'accident, ont été obligés d'envoyer chercher leur assortiment d'automne à Sorel.

Les recettes pendant la saison écoulée se sont montées à la somme de \$10,427-77, et les dépenses à celle de \$8,914-75, ce qui laisse un profit de \$1,513-02.

Les dépenses de l'année écoulée se classifient comme suit : —

Pour dépenses courantes,.....	\$3914-27½
Pour bois de chauffage,.....	2566-60
Pour salaire de l'équipage,.....	2223-52½
Et pour les dépenses occasionnées par l'échouage,.	210-35

Formant la somme ci-dessus donné de..... \$8914-75

Les détails tant des dépenses que des recettes ont été régulièrement et soigneusement entrés dans les livres de comptes tenus à bord.

Le Yamaska a été mis en hivernement, vis-à-vis le quai de la compagnie à Sorel, le 6 décembre dernier; et n'ayant reçu aucun dommage pendant les 207 jours de sa navigation, pas même par l'échouement, il est aujourd'hui en aussi bon état que le jour où il a été lancé.

#### *Dividende No. 1.*

L'état des affaires de l'année écoulée donnant un profit net de \$1513-02, les directeurs ont déclaré un dividende de douze par cent sur le capital de la compagnie, payable le 15 mars prochain. Le dividende se monte en total à la somme de \$1464, et il reste par conséquent une petite balance de \$49-02 à être portée dans les comptes de l'année 1859.

#### *Rivière Saint François et Petit Bateau-à-Vapeur.*

La compagnie a le droit, par son acte d'incorporation, de faire construire un petit bateau-à-vapeur, et le faire naviguer sur le fleuve St. Laurent et la rivière St. François, en connexion

avec le Yamaska. Les riches paroisses de St. François du Lac, St. Thomas de Pierreville, St. Zéphirin de Courval et St. Antoine de la Baie du Fèbvre, demandent depuis longtemps les avantages de la navigation à la vapeur, et les produits et le commerce de ces endroits donnent la certitude qu'une ligne régulière, conduite avec ordre et économie, serait rémunératoire. Les directeurs croient qu'il serait dans l'intérêt de la compagnie de faire construire un petit bateau-à-vapeur de 85 pieds de longueur et de 16 pieds de largeur, avec un engin à basse pression de la force de quinze chevaux, d'un tirant d'eau d'environ vingt pouces avec l'eau dans sa chaudière et son bois à bord, et d'établir au plutôt la ligne projetée de la rivière St. François en connexion avec le Yamaska.

Ce petit bateau-à-vapeur pourrait être employé profitablement, entre ses voyages réguliers, à remorquer dans les rivières Yamaska et St. François, et sur le fleuve St. Laurent, et à faire des voyages aux marchés de Sorel. En attendant l'amélioration de la navigation de la rivière Yamaska, il pourrait faire pendant la saison des eaux basses le service de cette rivière, et le Yamaska celui de la rivière St. François, qui est plus profonde dans sa partie navigable que celle-là. Dans le cas d'un accident, il pourrait aussi remplacer momentanément le Yamaska dans sa ligne, et entretenir la régularité du service.

Un petit bateau-à-vapeur des dimensions et de la force ci-dessus mentionnés, bien fini et gréé, coûterait environ \$4000-00.

*Etat Financier du Fond de Construction.*

Le coût du Yamaska se monte à la somme de.....	\$15,469-12
Les frais d'organisation et d'incorporation à celle de..	237-30
Et le coût des quais à celle de.....	260-50
	<hr/>
Ce qui forme un grand total de.....	\$15,966-92
Le capital de la compagnie n'étant que de la somme de	12,200-00
	<hr/>
Il se trouve un déficit de.....	\$3,766-92

pour lequel il sera nécessaire de faire une provision.

Pour rencontrer ponctuellement les paiements de l'entreprise de M. Cantin, et payer les salaires des ouvriers, et une partie des autres

dépenses, les prunts, et ont par eux indiv à l'exception dû le 3 mars

Le secrétaire actionnaires, \$750.

D'après les la somme de

Billet à la Banque  
Balance sur le  
Senécal

Compte de Lynn  
Compte de Ferr  
Compte de A. L  
Balance des sal

Formant le mor

En déduisant de  
de.....  
Celle qu'elle doi  
de la ven  
ensemble

On trouve le dé

Les arragag  
collectés sans o  
Les détails d  
compagnie, ont

Pour rencon  
somme de \$400  
directeurs sont  
augmenté de la  
divisées en mill

dépenses, les directeurs ont été obligés d'avoir recours à des emprunts, et ont escompté seize billets à la Banque du Peuple, signé par eux individuellement. Tous ces billets ont été retirés et payés, à l'exception du dernier, qui est de la somme de \$2000, et devient dû le 3 mars prochain.

Le secrétaire-trésorier a collecté la somme de \$11,450 des actionnaires, et il est dû aujourd'hui sur le capital une balance de \$750.

D'après les livres de compte, la compagnie doit actuellement la somme de \$4766-92, dont voici le détail :—

Billet à la Banque du Peuple.....	\$2000-00
Balance sur les ouvrages conduits par le Capitaine Senécal .....	2004-54
Compte de Lymans, Savage et Cie.....	303-44
Compte de Ferrier et Cie.....	206-27
Compte de A. Ramsay et Cie.....	42-67
Balance des salaires des officiers.....	210-00
	<hr/>
Formant le montant dû de.....	\$4766-92
En déduisant de la somme due par la compagnie, qui est de.....	\$4766-92
Celle qu'elle doit collecter des actionnaires, et le produit de la vente de la coque du Verchères, se montant ensemble à.....	1000-00
	<hr/>
On trouve le déficit ci-dessus donné de.....	\$3766-92

Les arrrages dus par les actionnaires seront prochainement collectés sans difficulté.

Les détails de toutes les recettes et dépenses, et des dettes de la compagnie, ont été régulièrement entrés dans les livres de comptes.

#### *Augmentation du Capital.*

Pour rencontrer et liquider le déficit de \$3766-92, et fournir la somme de \$4000 pour l'acquisition d'un petit bateau-à-vapeur, les directeurs sont d'avis que le capital de la compagnie devrait être augmenté de la somme de \$7800, ce qui le porterait à \$20,000 divisées en mille actions de vingt piastres chacune.

*Rivière Yamaska.*

Quand la compagnie a été organisée, beaucoup de personnes doutaient que la rivière Yamaska fût navigable pour un bateau-à-vapeur du port du Yamaska, et ces doutes ont été en grande partie la cause du retard qui est survenue dans l'organisation. Aujourd'hui il n'y a plus de doute, et de l'aveu de tout le monde la rivière est navigable; mais dans les saisons des eaux basses, sa navigation est difficile et pénible.

Les directeurs, convaincus que sa navigation depuis St. Hugues pourrait être facilement améliorée au moyen du creusement, ont fait préparer une requête demandant un octroi dans ce but, et l'ont signée au nom de la compagnie. A leur sollicitation les conseils municipaux de St. David, St. Michel d'Yamaska, St. Aimé, St. Hugues, Ste. Hélène, St. Marcel, St. Guillaume d'Upton, St. Germain et Grantham, l'ont adoptée, et les habitans des comtés d'Yamaska, de Richelieu et de Bagot, en ont aussi signé une copie.

Ces requêtes ont été présentées à la chambre par MM. Gill, Dunkin, et Laframboise, et les directeurs ont adressé, vers le même temps, un mémoire qui a été écrit par J. O. Arcand, écuier, sur ce sujet, aux membres de l'administration et aux représentans des comtés intéressés à l'amélioration.

Par suite de ces démarches et des représentations vigoureuses de M. Gill, il a été fait un octroi dans la dernière session du parlement de \$1000 pour faire une étude de la rivière. Dans le mois de septembre dernier, MM. Wurtele, Brodeur, Ramsay et Sénécal se sont abouchés avec l'honorable M. Sicotte, alors Commissaire des Travaux Publics, et il a été entendu que l'octroi ne serait pas dépensé pour une étude, qui était nullement nécessaire, mais qu'il serait conservé pour le moment, et dépensé plus tard en achat de bois de corde pour alimenter un dredge, qu'il espérait pouvoir envoyer dans la rivière au printemps.

Les directeurs, malgré la retraite de M. Sicotte, espèrent néanmoins qu'avec son aide ils réussiront dans leur projet, et que le dredge sera envoyé dans la rivière Yamaska le printemps prochain.

Les avantages qui découleront de l'amélioration de la navigation de la rivière Yamaska, et les droits que ses riverains ont pour obtenir un octroi du gouvernement dans ce but, sont si habi-

lement exposé  
serait peine pe  
teurs vous en  
réfèrent.

Depuis que  
merce des gra  
remarqué dans  
vité que l'on r  
navigation ne p  
est porté à cro  
tout ce qui ser

Les directeu  
vices que leur  
occasions des p  
ration de la riv

Les directeu  
compagnie, et  
devoir vous rec

1o. D'augme  
de vingt mille p  
et qu'un livre d  
de \$7800, divisé  
un cinquième le  
le 1er juillet, un  
cinquième le 1e

2o. De faire  
et des dimension

3o. De donn  
aujourd'hui d'er  
gouvernement à  
rivière Yamaska

Les résultats c  
ligne entre Vercl  
sidérable que cel

lement exposés dans le mémoire préparé par M. Arcand, que ce serait peine perdue de les énumérer de nouveau. Ainsi les directeurs vous en soumettent une copie avec ce rapport, et vous y référent.

Depuis que la navigation à la vapeur y a été établie, le commerce des grains et des animaux s'est accru rapidement, et on a remarqué dans les paroisses riveraines et circonvoisines une activité que l'on n'y voyait pas avant. Comme l'amélioration de sa navigation ne pourra qu'augmenter cette prospérité naissante, on est porté à croire que les hommes influents de ces paroisses feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour l'obtenir au plutôt.

Les directeurs saisissent cette occasion de reconnaître les services que leur a rendus M. Arcand, en leur dressant en plusieurs occasions des plans et des documents importants, touchant l'amélioration de la rivière Yamaska.

#### *Recommandations.*

Les directeurs, après mûre considération de la position de la compagnie, et des circonstances ci-dessus exposées, croient donc devoir vous recommander:—

1o. D'augmenter le capital de la compagnie jusqu'à la somme de vingt mille piastres, divisé en mille actions de \$20 chacune; et qu'un livre d'actions soit ouvert de suite pour l'augmentation de \$7800, divisée en trois cent quatre-vingt-dix actions, payables un cinquième le 1er mars, un cinquième le 1er mai, un cinquième le 1er juillet, un cinquième le 1er septembre, et enfin le dernier cinquième le 1er novembre prochain.

2o. De faire construire un petit bateau-à-vapeur pour les buts et des dimensions et force ci-dessus mentionnés.

3o. De donner instructions aux directeurs qui seront élus aujourd'hui d'employer tous les moyens possibles pour engager le gouvernement à envoyer un dredge le printemps prochain dans la rivière Yamaska.

#### *Conclusion.*

Les résultats de l'année écoulée établissent que la partie de la ligne entre Verchères et Montréal a donné une recette plus considérable que celle calculée par les fondateurs, et que l'autre partie

a donné un peu moins. Les directeurs sont convaincus que les recettes de la rivière Yamaska augmenteront annuellement à mesure que les cultivateurs s'habitueront à se servir de cette nouvelle voie de communication, et qu'elles dépasseront sous peu le chiffre calculé.

La nouvelle ligne a su gagner la confiance publique par la régularité de son service, et par les manières polies de ses officiers. Les directeurs ne peuvent terminer sans témoigner leur approbation pour le zèle avec lequel les officiers de la compagnie ont en tout temps rempli leurs devoirs, pour la bonne conduite qu'ils ont fait tenir à bord, et pour la régularité avec laquelle ils ont tenu et ont rendu leurs comptes.

Quand les directeurs réfléchissent à la dépression des affaires qui a suivi la grande crise monétaire, et considèrent que le "Yamaska" a eu à frayer des voies nouvelles, et à soutenir sur le fleuve St. Laurent une opposition avec le vapeur "Terrebonne," ils ont lieu de se féliciter sur les résultats de l'année écoulée, et en terminant ils ont le plaisir de vous assurer qu'ils croient, (jugeant d'après les opérations de la première année,) que la nouvelle ligne sera couronné de succès.

Le tout respectueusement soumis.

J. B. COMMEAULT,  
*Secrétaire-Trésorier.*

J. WÜRTELE,  
*Président.*

St. AIMÉ, 2 FEVRIER, 1859.

~~~~~

COPIE DE LA REQUÊTE DE LA COMPAGNIE.

PROVINCE DU CANADA, } *Aux honorables membres de la Chambre d'Assem-*  
District de Richelieu. } *blée, réunis en Parlement.*

*L'humble Requête de la Compagnie de Navigation d'Yamaska,*

EXPOSE TRÈS HUMBLEMENT,—Que l'étendue de pays qu'arrose la rivière Yamaska, dans les comtés de Missisquoi, de Shefford, de Rouville, de St. Hyacinthe, de Bagot, de Richelieu et Yamaska, est peuplée de plus de 100,000 âmes, qu'elle est de plus de 7000

milles en supé  
y pourrait trou  
rières de pierr  
en bétail, et un  
si l'agriculteur  
ment décourag  
lent et coûteux

Que la rivièr  
a tracé au mili  
et prévoyants  
du Créateur, e  
rivière, pour l'  
le creusement,  
fourniront de p  
aux marchés le

Qu'il est de  
en général, et  
particulier, que  
plutôt développ  
aux manufactur  
amplement de l  
pêcher autant q

Que la rivièr  
vince qui, comp  
n'ait encore été  
améliorations q  
digues, ponts, c  
pétitionné à cet

C'est pourqu  
Votre Honorabl  
en sa bienveillan  
d'argent que da  
convenable soit  
gation de la riv  
mencer à trois m  
jusqu'à onze ou  
et de là jusqu

milles en superficie, d'un sol riche et fertile, et que le commerce y pourrait trouver des bois de toute qualité, d'inépuisables carrières de pierre-de-taille et de pierre-à-chaux, une grande richesse en bétail, et une immense quantité de grains propres à l'exportation, si l'agriculteur, le marchand et le spéculateur n'étaient actuellement découragés par les retards et les difficultés d'un transport lent et coûteux, qui absorbe tous leurs profits.

Que la rivière Yamaska est la voie naturelle que la Providence a tracé au milieu de ce beau pays, pour fournir aux hommes sages et prévoyants qui nous gouvernent l'occasion de seconder les vues du Créateur, en améliorant graduellement la navigation de la dite rivière, pour l'avantage et la prospérité de leurs concitoyens, par le creusement, la canalisation, ou des digues, qui en même temps fourniront de puissants moyens de manufacturer et de transporter aux marchés les produits de l'industrie, et les richesses du sol.

Qu'il est de la plus haute importance pour l'avenir du Canada en général, et pour la prospérité de cette partie de la province en particulier, que toutes ces ressources en forces motrices soient au plutôt développées par des travaux publics, pour être appliquées aux manufactures, maintenir le prix de la main-d'œuvre, et fournir amplement de l'emploi à la jeunesse de cette province, pour l'empêcher autant que possible d'émigrer vers l'étranger.

Que la rivière Yamaska est la seule en cette partie de la province qui, comptant sur ses bords une population aussi importante, n'ait encore été favorisée d'aucun octroi du gouvernement pour améliorations quelconques, telles que creusement, canalisation, digues, ponts, ou chemins, quoique ses riverains aient souvent pétitionné à cet effet depuis plus de trente ans.

C'est pourquoi vos humbles pétitionnaires prient avec confiance Votre Honorable Chambre de prendre leur respectueuse requête en sa bienveillante considération, et d'ordonner que telle somme d'argent que dans sa sagesse Votre Honorable Chambre jugera convenable soit accordée pour améliorer graduellement la navigation de la rivière Yamaska, au moyen du creusement, à commencer à trois milles au-dessous du village d'Yamaska, en montant jusqu'à onze ou douze milles au-dessus du village de St. Aimé; et de là jusqu'à St. Hyacinthe par canalisation, digues ou



Une autre considération importante, messieurs, c'est qu'une navigation de la rivière Yamaska, jusqu'aux rapides Bourchemin, ouvre la porte à l'industrie qui ne pourra dès lors manquer l'occasion d'exploiter les immenses pouvoirs d'eau qu'offre cette longue succession de rapides. Ce sont les mêmes pouvoirs qui, après avoir mis en mouvement les usines et les moulins de St. Pie, St. Césaire, St. Hyacinthe et St. Ours, viennent s'offrir de nouveau dans une étendue de douze à quinze milles, en murmurant de ne pas rencontrer dans cet espace une main intelligente qui les utilise. Or il est indubitable qu'aussitôt que la navigation atteindra le pied de ces rapides l'industrie s'emparera de ces grands moteurs, en les appliquant à de nombreuses usines, qui bientôt provoqueront une canalisation jusqu'à St. Hyacinthe ; cette florissante ville a donc comme nous intérêt à solliciter les moyens de creuser les quelques batures de la rivière Yamaska. Car avec l'avantage de ses chemins de fer, celui d'une navigation qui la traverserait, en se rendant à St. Pie et à St. Césaire, concourrait puissamment à ajouter à l'activité de son commerce, et à l'importance qu'elle a déjà.

Une troisième considération, qui doit engager le gouvernement à venir en aide à cette partie du pays, c'est, messieurs, l'augmentation du commerce, qui résultera de la facilité des transports. D'abord, les colons venant plus facilement, et à meilleur marché, arriveront en plus grand nombre. En peu d'années le chiffre de la population se doublera dans les jeunes paroisses de St. David, St. Guillaume, St. Ephrem, Ste. Hélène et St. Marcel, sans cesser d'augmenter encore dans les anciennes. La consommation des importations payant des droits augmentera en proportion. De £50,000 qu'elle est à présent, elle sera de cent et cent cinquante mille livres. Or, cette augmentation dans la consommation des articles importés donnera une augmentation moyenne de £5000 à £6000 dans les revenus de la douane, et en deux ans couvrira largement les £10,000 que nous demandons pour cette amélioration. Ce serait donc une fausse économie de la part du gouvernement que de refuser ces £10,000 pour cet objet, à moins qu'il ne fut sans ressource, ce qui n'est pas le cas. Et alors, quel est le ministère qui refuserait de placer à 30, 40 et 50 pour cent, surtout quand il sait que ce placement doit infailliblement redoubler la

prospérité de 30,000 habitans, doubler la population elle même par l'émigration, développer les ressources d'un territoire riche et fertile, fournir un débouché facile à tous les articles propres à maintenir l'abondance sur les marchés de nos villes, et ouvrir la porte à l'exploitation d'une magnifique suite de pouvoirs d'eau qui décupleront le commerce et l'importance de cette contrée.

Telles sont, messieurs, les observations que nous avons humblement l'honneur d'exposer en faveur de l'amélioration que nous demandons, et qui ne coûtera qu'une bagatelle en comparaison du bien immense et certain qu'elle ne peut manquer de faire au commerce, à l'agriculture et à toute espèce d'industrie dans cette partie du pays, tout en concourant à la prospérité générale et à l'augmentation du revenu public, qui en couvrira les frais en peu de temps.

Nous vous prions donc, messieurs, de vouloir bien faire valoir ces considérations, avec les raisons convaincantes que vous savez si bien déduire en tems et lieux, en faveur de toutes les entreprises utiles et nécessaires; et vous aurez acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance et à celle de tous les habitans des comtés qui bordent la rivière Yamaska. Alors plus de doute que la sagacité libérale et prévoyante du gouvernement et de la législature ne se rende à la justice évidente de notre humble supplique, et ne nous accorde en cette session les moyens de rendre navigable notre rivière jusqu'aux pieds des rapides de Bourchemin.

St. AIMÉ, 31 Mars, 1858.

J. WURTELE,  
T. BRODEUR,  
G. A. MASSUE,  
O. J. PARADIS,  
G. T. PELTIER,  
JOS. DANSEREAU,  
CHS. BLAIN,  
J.-BTE. COMMEAULT,  
L. A. SENÉCAL.